

Le Blended Learning est une modalité pédagogique. La formation se déroule en deux temps distincts :

1. en présentiel **en centre de formation.**
2. en distanciel **à domicile.**

1- La répartition du temps de formation

- Sur la durée du stage (Hors période en entreprise) :
 - en centre de formation : 40% du temps en présentiel.
 - à domicile : 60% du temps en distanciel.
- **Exemple d'organisation d'une semaine de formation**
 - 2 jours en centre (mercredi et jeudi).
 - 3 jours à domicile (lundi, mardi et vendredi).
 - En cours de formation, des regroupements d'une semaine peuvent être programmés.

2 -Déroulement de la formation en distanciel

Conditions matérielles

- Le stagiaire doit disposer d'un ordinateur ou d'une tablette ou d'un smartphone connecté à Internet.

Conditions d'apprentissage

- Les apprentissages s'effectuent à partir d'une plate-forme numérique de formation.
- L'AFPAP utilise la plateforme numérique de formation de l'AFPA appelé « **Métis** ». C'est une plateforme « Moodle » qui a été adaptée aux spécificités des formations AFPAP. Moodle est une plateforme d'apprentissage en ligne (en anglais : Learning Management System ou LMS) sous licence libre servant à créer des communautés s'instruisant autour de contenus et d'activités pédagogiques. Le mot « Moodle » est l'abréviation de Modular Object-Oriented Dynamic Learning Environment : « Environnement orienté objet d'apprentissage dynamique modulaire ». (Source : Wikipédia).

Organisation des apprentissages

- La plateforme contient des contenus d'apprentissage organisés.
- C'est un outil qui est mis à la disposition du stagiaire.
- Le stagiaire peut :
 - accéder à son parcours de formation et suivre sa progression dans les apprentissages proposés en ligne.
 - communiquer et échanger avec l'équipe pédagogique et la communauté d'apprenants.
 - produire en groupe et en sous-groupe.
 - diffuser ses productions.
- La plateforme est :
 - accessible **tout au long** du parcours de formation.
 - **à tout moment** et quel que soit le lieu : en entreprise, au domicile de l'apprenant ou dans un centre de formation.

La plateforme est également l'outil du formateur

- Il l'utilise pour :
 - concevoir et paramétrer les services nécessaires à chaque activité d'apprentissage.
 - organiser les animations.
 - procéder aux suivis et aux évaluations des activités d'apprentissage.

3 - Formation préalable à l'utilisation de la plateforme numérique de formation

Chaque formation qui entre dans cette modalité débute par deux semaines de formation en centre pour :

- Découvrir l'organisation pédagogique et les contenus de la formation,
- Connaître son groupe et l'équipe pédagogique,
- Amorcer la création de la communauté d'apprentissage,
- Prendre en main la plate-forme de formation Mètis,
- Démarrer les apprentissages du titre professionnel visé.

4 - Les regroupements en présentiel

- Ils sont organisés pour permettre :
 - L'apprentissage de gestes professionnels sur le plateau technique,
 - l'analyse réflexive des acquis des apprentissages à distance,
 - La préparation de la certification.

5 - La certification

- La certification est organisée en présentiel en centre de formation sur un plateau technique conforme aux préconisations du Référentiel de Certification (voir fiche métier)